

Publication du rapport de contre-enquête sur l'audiovisuel public

Le 27 avril 2026, les 31 députés membres de la commission d'enquête « sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public » décideront, par un vote, si le rapport de Charles Alloncle (UDR) sera ou non publié. Une incertitude exceptionnelle pour un travail parlementaire de ce type. LaScam rend public ce jour son *Rapport de contre-enquête sur l'audiovisuel public*, plus de 150 sources officielles vérifiables, les chiffres remis à leur juste place, et le récit que la commission a passé sous silence.

Enquêter sur un biais, avec un biais : une méthode qui interroge.

La méthode utilisée afin de mener les auditions a été constante : s'arrêter sur des points très précis, à la limite de l'anecdotique, afin de nourrir une thèse préétablie : le Service Public de l'Audiovisuel coûterait trop cher, serait mal géré, confisqué par des « favorisés » et biaisés dans l'exercice du pluralisme. Seuls les éléments à charge ont été retenus et répétés dans les interventions médiatiques du rapporteur. Les difficultés stratégiques auxquelles sont exposés les médias publics ont été effacées. Sur la décennie 2015-2025 examinée par la commission, le rapporteur Alloncle a rabâché à l'envi une douzaine de griefs, faisant fi de plus de 87 millions d'heures de programmes diffusées pendant cette période par le service public.

Mot pour mot, l'agenda Trump appliqué à la France.

Le contre-rapport établit que les angles d'attaque retenus contre le service public français sont, mot pour mot, ceux qui ont conduit depuis 2025, aux États-Unis, au démantèlement d'une partie de l'écosystème des médias publics (PBS, NPR, CPB). La commission sur l'audiovisuel public ne tombe pas du ciel : cinq années de campagne conduite par le Rassemblement National en faveur de sa privatisation, montage de « séquences politiques », amplification médiatique portée par les médias du groupe Bolloré, relais par des think tanks proches de l'extrême droite... Il ne s'agit pas d'une succession de faits isolés, mais d'une mécanique politique et médiatique concertée.

Ce dont le rapporteur n'a pas voulu parler...

LaScam a également souhaité rappeler comment les difficultés financières de France TV viennent davantage de la tutelle que des gestionnaires, expliquer la différence entre le privé et le public, évoquer le problème de la publicité captée par les GAFAMs, etc.

LaScam rappelle aussi ce qu'apporte le Service Public aux Français (environ 70 % le regardent et l'écoutent régulièrement ; nier son succès revient à ignorer les opinions des Français, ou à parler à leur place) : l'investigation indépendante, le sport gratuit, les documentaires et les fictions, les antennes régionales, les antennes d'Outre-mer, la solidarité (Telethon, papotin...), les grands événements (Notre Dame, Panthéon...), les programmes jeunesse gratuits et sans pub, l'information locale... Des services non rentables, et donc financés par l'État, qui disparaîtraient sans Service Public.

C'est aussi vers lui que les Français se tournent prioritairement quand ils sont à la recherche d'une information fiable. En pleine guerre informationnelle, alors que la France est le 2^e pays le plus ciblé par des campagnes de fausses informations après l'Ukraine, au moment où notre jeunesse subit un choc mental du fait de l'exposition trop intensive aux écrans et aux vidéos courtes, LaScam rappelle le rôle structurant pour notre nation du Service Public de l'Audiovisuel.

Ce que ce contre-rapport offre au débat public.

Ce rapport de contre-enquête n'est pas un plaidoyer complaisant : il reconnaît que le service public a des marges de progrès, des rigidités à corriger, parfois des conflits d'intérêts à régler. Mais il refuse que des fissures marginales servent d'alibi à un démantèlement programmé. Il s'appuie sur plus de 150 sources publiques, vérifiables, cliquables, Cour des comptes, Arcom, Sénat, Conseil constitutionnel, Médiamétrie, CNC, SEAE, VIGINUM, AFM-Téléthon... Loin de nous l'idée de donner un blanc-seing à la gestion du service public. LaScam aura des propositions à faire d'ici 2027 à ce sujet. Mais à quelques jours du débat sur ce rapport, l'heure est au rappel des évidences, des faits, des sources afin de pouvoir préparer un débat serein et non biaisé sur l'avenir du Service Public de l'audiovisuel français.

Les 10 conclusions de ce contre-rapport

1. Le Service Public de l'Audiovisuel n'est pas une gabegie : il coûte 57 €/an/Français, soit près de deux fois moins qu'en Allemagne, sans que personne ne dénonce là-bas une mauvaise gestion.
2. Son prétendu « déficit » n'est pas la preuve d'une mauvaise gestion, c'est la conséquence mécanique des baisses de dotation imposées par la tutelle politique, non compensées par les économies pourtant réalisées par l'entreprise (-12 % d'effectifs, -386 M€ de charges).
3. La suppression des jeux culturels en access prime time serait une absurdité économique : NOPLP représente 30 % des recettes publicitaires journalières de France 2, lesquelles financent directement les missions non rentables (info régionale, documentaires, outre-mer, jeunesse sans pub).
4. Chaque euro public investi génère 6 € d'activité dans l'économie française (Livre blanc LaFA 2025) et soutient 62 000 emplois directs et indirects.
5. Sans le service public, le Tour de France, Roland-Garros, les JO deviendraient payants, comme c'est déjà le cas au Royaume-Uni (435 €/an pour le Tour).
6. Le Téléthon (96,5 M€ en 2024), le Sidaction, Le Papotin, Lumni, Mon petit France Inter, toutes ces émissions d'utilité sociale et publique disparaîtraient, parce que leur modèle est incompatible avec la rentabilité publicitaire immédiate.
7. Seul l'audiovisuel public finance le journalisme d'investigation audiovisuel à une échelle structurelle : les dossiers PFAS, Takata, Perrier, Stellantis, Betharam... ne seraient pas sortis ou n'auraient pas connu une telle ampleur sans France Télévisions et Radio France.
8. Dans le contexte de guerre informationnelle (2e pays européen le plus ciblé), affaiblir le service public est une faute stratégique majeure, dénoncée par le Sénat comme un « désarmement informationnel ».
9. Dans le contexte de guerre de l'attention (GAFAM = ×14 le budget pub FTV+RF ; 11 % des ados en usage problématique), le service public est un rempart sanitaire et cognitif, produisant des formats longs impossibles à rentabiliser.
10. Comparativement à l'Europe, la France sous-finance son service public de 60 €/habitant par rapport à l'Allemagne, 30 €/habitant par rapport au Royaume-Uni. Le rapport Alloncle inverse la réalité : la France ne dépense pas trop, elle ne dépense pas assez.

Contact presse : presse@lascam.fr - 01 56 69 64 34

[LIEN VERS LE RAPPORT EN LIGNE](#) *mis à la disposition du public, des parlementaires et des médias.*